

# APPEL A PROJETS

Accompagnement des entreprises mahoraises sur le marché  
malgache et comorien



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE MAYOTTE

**Maison de l'Entreprise**  
Place Mariage – BP 139  
97600 Mamoudzou  
Téléphone : 06.39.23.26.36



L'Agence de développement et d'Innovation de Mayotte (ci-après « ADIM ») est un groupement d'intérêt Public qui a pour objet le développement économique de Mayotte, et sa promotion en France et à l'étranger. De part ses missions, l'ADIM accompagne entre autres via son Pôle International, les entreprises de Mayotte dans leur développement à l'export. Les enjeux ici sont d'impulser et promouvoir des synergies à l'international, d'être présent aux côtés des acteurs économiques locaux à l'export. En complément, le Pôle Attractivité a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire en proposant une offre territoriale à destination d'investisseurs locaux, régionaux et internationaux.

Dans ce cadre, avec le soutien du Conseil Départemental de Mayotte, du Fonds européen INTERREG V 2014-2020, l'ADIM en partenariat avec des structures d'accompagnement régionaux accompagne des entreprises mahoraises souhaitant développer des partenariats économiques avec des acteurs économiques situés aux Comores et Madagascar.

De l'information sur le marché ciblé jusqu'à l'organisation des missions BtoB, l'ADIM vous accompagne et vous propose un suivi tout au long de votre processus d'internationalisation pour s'assurer de la concrétisation de votre projet.

### **1- Programme d'accompagnement**

L'ADIM propose un accompagnement unique qui s'étale sur 6 mois. Ceci se traduira par :

1. Un accompagnement collectif : Des ateliers de formations ciblés à l'international (études des marchés comorien et malgache, étude sectorielle, règlementaire, accompagnement à la stratégie d'internationalisation, pitch et recherche clientèle.
2. Un accompagnement individuel sur mesure par chaque structure partenaire en proposant une mise en relation avec le réseau de partenaire qui accompagnera tout au long du processus d'internationalisation, accompagnement sur l'installation sur le territoire (immatriculation, recherche de financement, de partenaires potentiels, recommandation d'experts pour la réalisation de votre étude sectorielle et la mise aux normes de vos produits) ou tout autre besoin facilitant la concrétisation de votre projet

## **2- Critères de sélection**

### **A- Les participants**

L'activité doit être implantée à Mayotte et permettre des retombées économiques et / ou scientifique significatives sur le territoire mahorais ;

Les produits et/ou services doivent être commercialisés à Mayotte et/ou à l'export, depuis au moins un an.

L'entreprise doit générer un chiffre d'affaires de 50 000€. Cet appel à projet est toutefois ouvert à tout type de projet de développement qui se démarquera par son originalité, son innovation et son expérimentation.

Les candidats doivent présenter une situation financière saine et fournir des renseignements sur la situation juridique de l'entreprise ; être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales, y compris les personnes physiques ; être le ou la propriétaire du projet ou le représentant légal de l'entreprise.

Les pièces justificatives d'identité doivent être jointes au dossier de candidature, notamment le passeport du porteur de projet.

### **B- Les domaines éligibles**

Vous êtes une entreprise souhaitant développer des partenariats avec des structures malgaches et comoriennes dans le domaine du tourisme durable, l'agriculture, la transformation des produits agricoles, la valorisation de la biodiversité régionale, le numérique, l'économie bleue, les énergies renouvelables, le conseil et la logistique, l'ADIM vous accompagne tout au long de votre projet de l'information sur le marché à l'organisation des missions de prospection pour s'assurer du renforcement des échanges à moyen terme des partenariats entre les entreprises et acteurs économiques malgaches et comoriennes.

## **3- Transmission des candidatures**

Les candidats transmettent leur candidature par voie électronique via la plateforme de l'ADIM. Les candidatures doivent être transmises avant le 05 mars 2023 à 00h00 (heure de Mayotte).

## **4- Confirmation de candidature**

Chaque dossier fera l'objet d'un accusé de réception par mail. Les candidats seront informés par mail de la présélection ou non de leur dossier par le comité de sélection.

## 5- Critères d'examen des candidatures

Les membres du jury évalueront les projets selon les critères suivants :

- ✓ **Profil du candidat (parcours académique, expérience...)** : le porteur du projet doit avoir des connaissances, compétences ou expérience liés au domaine d'activité
- ✓ **Pérennité du projet**
- ✓ **Faisabilité du projet et impacts**

L'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Avoir au moins une personne en charge du projet au sein de l'entreprise
  - Existence ou non d'un marché porteur dans la zone
  - Modèle économique et rentabilité potentielle
  - Capacité à lever les financements nécessaires pour la réalisation du projet
- ✓ **Motivation des candidats**

Le comité de sélection fera la sélection en suivant les étapes suivantes :

### a- La présélection

Une présélection sera faite sur les dossiers déposés afin de vérifier qu'ils respectent effectivement les critères d'éligibilité.

#### Sont exclus de la participation à ce projet :

- Le personnel des structures membres organisateurs ainsi que les membres de leurs familles (conjoint, frères, sœurs, pères, mères et enfants) ;
- Toute déclaration erronée, incomplète ou frauduleuse du participant entraînera l'annulation de sa participation.

### b- La sélection

Un comité technique se réunira pour sélectionner les entreprises qui participeront au programme. L'entreprise sélectionnée sera accompagnée durant 6 mois sur la préparation et réalisation de son projet d'internationalisation. Le porteur de projet travaillera avec l'équipe de l'ADIM et leurs partenaires pour renforcer son projet sur des éléments relatifs à la réglementation, adaptation de son produit ou service, communication sur le marché visé, sa stratégie d'implantation, son business model, l'accès au financement, la préparation des rendez-vous d'affaires et leur suivi selon les besoins liés à la spécificité du projet.

## 6- L'appel à candidature

<b>Ouverture de l'appel à candidature</b>	<b>17 février 2023</b>
<b>Clôture de l'appel à candidature</b>	<b>05 mars 2023 à minuit</b>
<b>Comité de sélection</b>	<b>7 mars 2023</b>
<b>Annonce des résultats</b>	<b>8 mars 2023</b>

### Proposition de planning

Etude de marché comorien et malgache par secteur	Mars 2023
Formations, mise à disposition d'informations	Mars 2023
Séance de coaching pour déterminer le business model par pays	Mars 2023
Préparation du déplacement aux Comores	Avril 2023
Mission B to B et de networking aux Comores, rencontres avec les acteurs et Suivi (création de plateforme de mise en relation, aide à l'installation, recherche de financements, mise en relation entre professionnel de la région etc.)  Création d'un réseau d'échange mentorat (mon parrain et moi ou ma marraine et moi)	Avril 2023
Préparation du Déplacement à Madagascar + participation à la Foire Internationale de Madagascar	Mai 2023
Mission B to B et de networking à Madagascar, rencontres avec les acteurs et Suivi	Mai 2023
Clôture du programme	Juin 2023
Recrutement VIE : suivi post 6 mois	Juillet 2023

## REGLEMENT

### CONFIDENTIALITE

Les membres du comité de sélection auront seuls accès aux dossiers de candidatures et seront seuls présents aux débats. Toutes les informations communiquées au comité de sélection sont confidentielles et ne pourront donc être diffusées ou publiées sans l'accord des intéressés. Le comité de sélection est tenu au respect du secret professionnel.

### A- OBLIGATION DES CANDIDATS

Les candidats s'engageant à participer à ce programme d'accompagnement doivent impérativement :

- Prendre connaissance et accepter les termes et conditions fixés par le présent règlement.
- Attester de la véracité et sincérité des informations transmises sous peine d'inéligibilité
- Accepter de se soumettre à toutes vérifications concernant les informations déclarées dans le dossier de candidature, si les organisateurs l'estiment nécessaire.
- Accepter d'être cités par les organisateurs et les partenaires lors de la promotion et de la communication relatives au programme

**Cession de droit à l'image :** l'inscription des candidats vaut cession à l'ADIM et ses partenaires, qui ont la charge de la mise en œuvre opérationnelle du programme d'accompagnement, en vue de reproduire et utiliser leur raison sociale et les autres informations, ainsi que leur image, celle du représentant dans toute activité promotionnelle publique relative au programme d'accompagnement, sans prétendre à une quelconque rémunération.

### PROPRIETE INTELLECTUELLE

Il appartient aux participants de s'assurer que leurs droits à la propriété intellectuelle ont été préservés et le cas échéant les brevets correspondants déposés.

### MODIFICATION DU REGLEMENT

Les représentants de l'ADIM se réservent la possibilité de modifier le présent règlement en cas de besoin, de prendre toute décision qu'ils pourraient estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement, sous réserve d'en informer les partenaires et les participants.

### B- RESPONSABILITE DE L'ADIM

Les décisions du comité de sélection sont souveraines et sans appels.

Il est rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Les organisateurs ne sauraient donc être tenus responsables de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le terminal des participants aux porteurs de projets et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le site Internet.

L'ADIM ne saurait être tenu responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se

connecter au site Internet ou à l'utiliser du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau.

**ACCESSIBILITE DU REGLEMENT ET DOCUMENTS RELATIFS A L'APPEL A PROJET :**

Le présent règlement peut être obtenu gratuitement sur le site internet de l'ADIM. La participation à l'appel à projet implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Toute demande d'information peut être adressée à :

**Mme Zakiya OUMAR**

**Chargée de mission**

**Pôle International**

**Tél : 0639 23 26 36**

**Mail : zakiya.oumar@adim-mayotte.fr**

**Mme Julia ALI ABASSI**

**Chargée de Mission**

**Pôle Entreprise**

**Tél : 0639 09 18 60**

**Mail : julia.ali-abassi@adim-mayotte.fr**

L'inscription à cet appel à candidature vaut acceptation pure et simple par chaque participant, du règlement en toutes ses dispositions, des règles de déontologies en vigueur sur internet ainsi que des lois et règlements applicables aux concours gratuits pour tous sur tous les territoires de la France.

#### **LITIGE**

Les Participants ainsi que les organisateurs s'efforceront de régler à l'amiable tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement et la réalisation du projet.

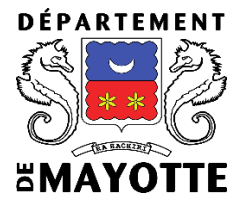
Si les Parties ne parviennent pas à un règlement à l'amiable, les litiges seront soumis aux Tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.





**Maison de l'Entreprise**  
Place Mariage – BP 139  
97600 Mamoudzou  
Téléphone : 06.39.23.26.36

*Un projet soutenu par :*



*En partenariat avec :*



## ANNEXES

# FORMULAIRE D'APPEL A PROJET

### Identité du porteur de projet

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Nationalité :

### Identité de votre entreprise

Nom de la société :

Nom du dirigeant :

Date de création :

Numéro SIRET :

Raison sociale :

Nombre de salariés dont celui affecté au projet :

Chiffre d'affaires annuel :

Etes-vous déjà présent à l'international, si oui, dans quels pays et depuis combien de temps ?

## **Formation**

Spécifique au projet :

Diplôme :

Date d'obtention :	Libellé :

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour votre projet ? Si oui, par quelle structure :

## **Description du projet ou de l'entreprise**

Historique du projet (origine) :

Quels objectifs poursuivez-vous à travers votre projet ?

Dans quel pays souhaitez-vous aller ? (Madagascar ou Comores)

Pour quelle raison vous intéressez-vous aux marchés malgache et/ou comorien ?

Connaissez-vous le marché ?

Connaissez-vous des structures d'accompagnement localement ?

Avez-vous déjà une activité dans ces marchés ?

A combien s'élève votre chiffre d'affaires sur ce marché ?

**Type d'apport que vous disposez actuellement :**

- En numéraire
- :
- Aucun
- Supérieur à 2000 euros
- En industrie (connaissance ou expertise sur un domaine)

*Quelles sont vos principales motivations justifiant votre choix d'intégrer ce séminaire :*

Pouvoir bénéficier :

- Des services d'accompagnement pour l'internationalisation de vos activités
- De la mise en relation avec d'autres entreprises dans la région
- De la mise en relation avec des experts/partenaires
- Autre

**Le produits ou le service**

Le domaine d'activité :

Principaux clients et concurrents :

Atouts concurrentiels :

Décrivez en quoi et de quelle manière votre activité pourra avoir des retombées économiques positives pour Mayotte :

**Présentation du marché (à remplir dans la mesure du possible)**

*Quel(s) marché(s) visé(s) ?*

Clientèle(s) cible(s) :

- Entreprises

- Institutions
- Associations
- Le grand public

Objectifs recherchés dans le pays ciblé :

- Recherche de partenaires industriels et technologiques
- Etablissement commercial/ Franchise/ Joint-venture
- Recherche de distributeurs, agents
- Recherche de clients
- Autre (Spécifier) : .....

Règlementations et norme, information spécifique locale concernant l'activité :

**Stratégie commerciale et marketing envisagée :**

*Quels sont vos objectifs en termes de chiffre d'affaires ?*

*Quelles stratégies allez-vous mettre en place pour l'atteindre ?*

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projet « ***Accompagnement d'entreprises mahoraises sur le marché comorien et malgache pour accroître les échanges commerciaux*** » et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Date :

Signature :

# Pièces à fournir

## Pièces nécessaires à la constitution du dossier :

- Justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de Séjour)
- Justificatif de domicile
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation Kbis de l'entreprise
- Attestation de cotisation fiscale et sociale à jour